



Occupation illégale de la propriété du ministère des Armées

Chères Valjoviennes, Chers Valjoviens,

La propriété du ministère des Armées située rue Paul Vieille, fait l'objet d'une occupation sans titre depuis le 12 septembre 2021. Pour l'instant, toute éviction est impossible du fait que le temps légal est écoulé.

Néanmoins, soyez assurés de mon soutien et de ma volonté de maintenir la sécurité des biens et des personnes dans notre commune. Aussi, je vous informe de la mise en œuvre de plusieurs mesures pour accélérer les procédures d'expulsion.

En premier lieu, j'ai demandé le renforcement des patrouilles de la police nationale et de la police municipale. J'ai saisi également le ministère des Armées et le préfet de la Seine-Saint-Denis, par courrier, pour les alerter de la situation qui nous est imposée.

Vous pouvez compter sur moi pour prendre les mesures nécessaires à la garantie de votre tranquillité et du maintien du bon vivre valjovien.

Je demeure naturellement à votre disposition, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de mon secrétariat en appelant le 01 48 61 96 75.

Bien à vous

Votre Maire
Dominique BAILLY